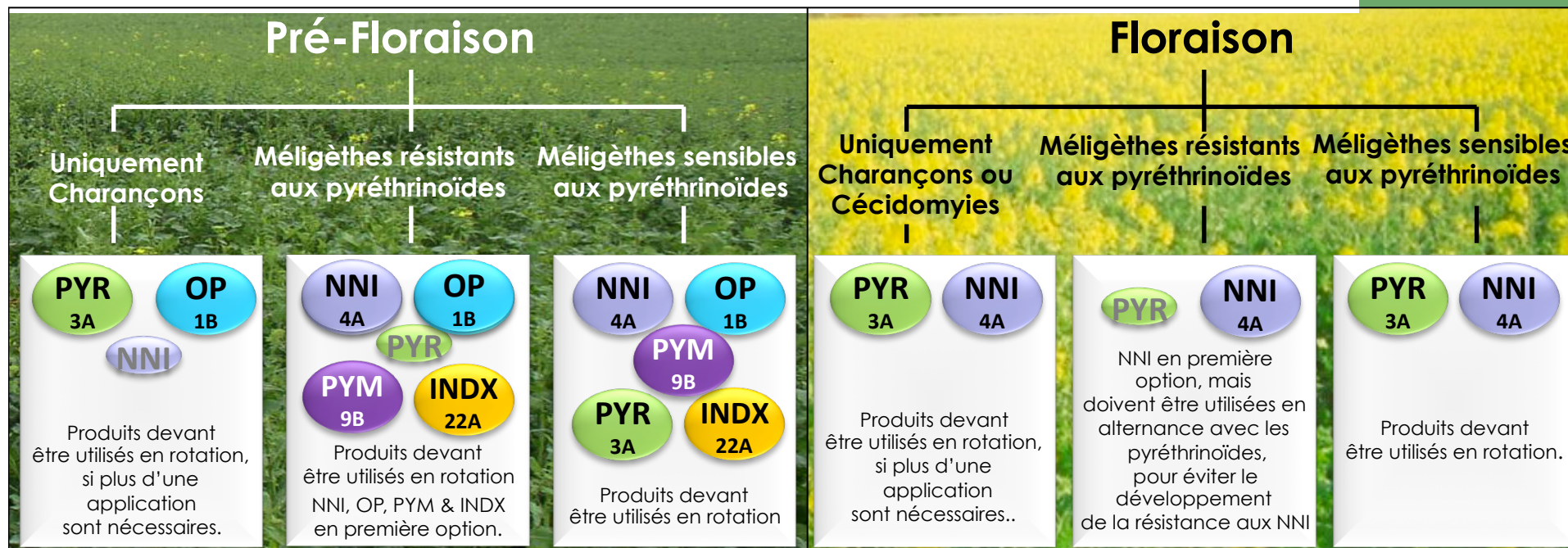


Arbre de Décision de l'IRAC pour la Gestion des Ravageurs du Colza

Version 5, Juin 2011



- Appliquer les insecticides **UNIQUEMENT** SI les seuils de nuisibilité recommandés localement sont dépassés.
- Deux applications maximum par classe de mode d'action (MoA) devraient être réalisées (hors applications d'automne).
- Une application d'insecticide **NE** devrait **PAS** être suivie par une application d'un insecticide de la même classe de MoA.
- Utiliser l'insecticide le plus efficace au sein de chaque classe de MoA contre **CHAQUE RAVAGEUR VISE**.
- Si des méligèthes résistants aux pyréthrinoïdes sont présents dans la culture, alors le premier choix pour contrôler ces méligèthes devrait être un insecticide n'appartenant pas aux pyréthrinoïdes.
- L'utilisation d'associations d'insecticides contenant des pyréthrinoïdes pour le contrôle des méligèthes résistants aux pyréthrinoïdes n'est pas recommandée. Si l'association d'insecticides est utilisée, alors il est recommandé lors de l'application suivante, de choisir un insecticide appartenant à une classe de MoA différente de celles des matières actives de l'association.
- Dans les pays où l'insecticide spinosad est homologué, il devrait être utilisé en rotation avec un autre insecticide appartenant à une classe de MoA différente.
- Si le contrôle des pucerons est nécessaire pendant la période de présence des méligèthes dans la culture, il est recommandé de ne pas appliquer un insecticide déjà utilisé contre les méligèthes pendant la saison .
- Dans la mesure du possible, employer des méthodes alternatives de gestion des ravageurs dans le colza.